Image not found or type unknown

travailler en hepad et faire deux élevages canins

Par **soeur de coeur**, le **09/11/2012** à **12:09**

bonjour,
j'aimerai savoir si on peut cumuler 2 fonctions.Madame travaille en hepad dans une maison de retraite comme aide-médico-psychologique et en parallèle possède un élevage canin amateur où elle vend ses chiens, à la même adresse son conjoint lui aussi possède un élevage canin, amateur aussi mais sous un autre affixe.Les chiots sont vendus 1000 euros chacun. Est-il légal de commercialiser les chiens sans déclation au service des impots sachant qu'il y a une portée part élevage par an et que c'est à la même adresse.
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés